



ADMINISTRATION

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Séance du 30 septembre 2024 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHEL-EECKHOUDT, Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Michel BRANCART, Christophe DECAMPS, Martine GAEREMYNCK, Conseillers communaux.

Objet n°36 - Question orale de Madame la Conseillère Christiane OPHALS relative aux rues du Moulin, du Gazomètre et du Bosquet

L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Christiane OPHALS relative aux rues du Moulin, du Gazomètre et du Bosquet.

Monsieur le Bourgmestre,

Monsieur le Directeur Général,

Mesdames, Messieurs les Echevins et Présidente du CPAS,

Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

Les riverains des rues du Gazomètre, du Bosquet et du Moulin se sentent un peu abandonné... La rénovation aurait dû être sur le point d'être achevée puisque le planning prévisionnel mis à jour (voir réponse à la question orale de mon collègue Yves Guévar au conseil communal du 22 avril 2024) par Travexploit indiquait une fin de chantier pour début octobre 2024 !

Si les riverains s'accommodent des contraintes de stationnement et de mobilité motorisée, un déplacement pour personnes à mobilité réduite, des personnes âgées ou présentant un handicap, avec des poussettes ou des « caddies » reste problématique. Il y a également les problèmes de poussière et de boue...

Pouvez-vous indiquer aux riverains des rues du Bosquet, du moulin et du Gazomètre une estimation REALISTE de fin des travaux et un engagement de la part de l'entrepreneur ??

Au nom des riverains du quartier, merci

Monsieur l'Echevin André-Paul COPPENS répond à la question.

Merci Christiane pour cette question qui nous permet de refaire le point sur ce chantier compliqué (Cul de sac, conditions climatiques extrêmes, problème de raccordement privé au collecteur et SWDE).

Avant d'y répondre, j'aimerais réagir sur la première phrase de ton interpellation « Les riverains des rues du Gazomètre, du Bosquet et du Moulin se sentent un peu abandonné »

Car s'il est vrai que la situation a été très compliquée ces derniers mois, je peux confirmer à notre assemblée que depuis le début du chantier, un agent technique du Service étude y passe au minimum 3 fois semaine, en ce qui me concerne c'est au minimum une fois par jour et parfois la nuit en fonction des urgences qui nous sont signalées. 4 riverains désignés comme personnes relais communiquent avec plus de 60 habitants de la rue via un groupe Messenger afin de leur donner le maximum d'informations utiles dans l'avancement des travaux ou des problèmes rencontrés. J'en profite pour les remercier !

De plus, depuis quelques semaines, le nouveau chef de chantier est encore plus disponible et à l'écoute que le précédent. Il est joignable par téléphone (Il s'appelle Arnaud et je veux bien te communiquer ses coordonnées en fin de CC pour éviter les petits farceurs).

Enfin pour répondre à ta question d'un délai réaliste avec engagement de l'entreprise Travexploit, nous n'avons malheureusement pas de boule de cristal qui pourrait nous aider en termes de prévisions météorologiques ou problèmes supplémentaires en sous-sol.

Néanmoins, suite aux intempéries auxquelles nous avons dû faire face depuis début 2024, ainsi que la complication des travaux d'égouttage, le chantier a pris du retard.

En conséquence de ces imprévus, l'entreprise a sollicité le Collège communal pour allonger son délai contractuel de 72 jours. Après analyse de l'auteur de projet et des services techniques de la Ville, une proposition d'acceptation partielle, à savoir 40 jours, sera soumise auprès du Collège Communal prochainement.

De plus, le bilan budgétaire, a permis d'enclencher la commande des tranches conditionnelles (le parking à hauteur de la rue du Bosquet et le carrefour du bas - N533). L'accord de la SNCB pour la démolition du bâtiment se trouvant sur la zone du futur parking, permet à l'entreprise de commencer le nettoyage de la zone seulement maintenant (terrassement aujourd'hui).

Celle-ci doit débuter avant la mise en place des éléments linéaires sur la voirie. En parallèle, le chemisage de la rue du Gazomètre sera bientôt effectué ainsi que la fin des raccords particuliers de cette dernière. Ces interventions permettront de clôturer les travaux en sous-sol pour arriver progressivement vers la réalisation des éléments visibles tel que l'installation des bordures délimitant les zones.

Je tiens une fois encore à remercier les riverains des rues concernées car pour les avoir sillonnées des centaines de fois, je peux vous dire qu'à certains moments nous étions parfois dans un décor de tranchées de 14-18. Fort heureusement depuis une semaine, le fond de coffre est terminé et les zones de boues ont fait place à un revêtement certes grossier mais stable.

Madame la Conseillère Christiane OPHALS réplique.

Merci pour ta réponse et le suivi donné. On voit quand même la fin.